

SECTION 1 – IDENTIFICATION

Nom du Produit: PRO SEAL II

Usage(s) recommandé(s): Scellant pour coulis cimentaire

Restrictions d'utilisation: N/A

Manufacturier: LES ADHÉSIFS PROMA INC

Adresse: 9801 Parkway
Anjou, Québec, Canada, H1J 1P3

Téléphone: 514-852-8585

Courriel: info@proma.ca

Site internet: www.proma.ca

Urgence dégâts: CANUTEC: 613-996-6666 / Numéro d'urgence pour le Canada et les E-U

SECTION 2 – IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification du risque: D-2B Irritant pour les yeux

Ce produit est un liquide blanc translucide. Contient des acryliques.

Pictogramme: ATTENTION



Terme de mise en garde:

Yeux: Peut causer une irritation légère.

Peau: Peut causer une irritation légère.

Peau absorption: Une exposition répétée ou prolongée peut causer une irritation ou un dessèchement de la peau.

Ingestion: Peut causer la nausée, le vomissement et une irritation gastro-intestinale.

Inhalation: L'inhalation peut causer une irritation légère des voies nasales.

Mises en garde générales: Prendre connaissance de la fiche technique et de toutes les précautions et mesures de sécurité avant son utilisation.

Ce produit est un liquide blanc translucide et peu odorant. Au contact, Il est un irritant pour les yeux. L'inhalation peut produire une irritation légère des voies respiratoires. S'il est avalé, il peut être nocif et causer entre autre des vomissements et/ou des maux de tête.

Produit sous la juridiction de Santé Canada en vertu des Règlements sur les produits chimiques et contenant de consommation 2001 de la Loi sur les produits dangereux.

Prévention: PEUT IRRITER LES YEUX

Éviter tout contact avec les yeux. Éviter tout contact avec la peau ou les vêtements. Ne pas boire. Tenir hors de la portée des enfants. Le port des gants et de lunettes de sécurité ainsi que des vêtements à manches longues est recommandé.

PREMIERS SOINS

Contient des acryliques. En cas d'ingestion, appeler immédiatement un centre antipoison ou un médecin. Ne pas provoquer le vomissement. Boire de l'eau. En cas de contact avec les yeux, rincer avec de l'eau pendant 20 minutes en maintenant les paupières ouvertes. En cas de contact avec la peau, laver avec de l'eau et du savon.

SECTION 3 – COMPOSITION / INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Ingrédients	CAS#	%
Polymère Acrylique	Non dangereux	10 – 20
Dipropylène glycol Monobutyl éther	29911-28-2	1 - 5

SECTION 4 – PREMIERS SOINS

Yeux: Rincez les yeux immédiatement avec de l'eau pendant au moins 20 minutes en gardant les paupières ouvertes. Si l'irritation persiste, obtenez de l'aide médicale.

Peau: Laver immédiatement la peau avec de l'eau et du savon pendant 10 minutes. Si une irritation survient, obtenez de l'aide médicale. Enlevez le linge contaminé et lavez le avant de le réutiliser.

Ingestion: Si le produit est avalé, Ne Pas Faire Vomir. Si la personne est consciente, faire boire un verre d'eau et obtenez de l'aide médicale. Si la personne est inconsciente, ne rien lui donner à boire et obtenez de l'aide médicale rapidement.

Inhalation: Déplacer immédiatement la victime à l'air frais. En cas de difficulté respiratoire, obtenez de l'aide médicale.

SECTION 5 – MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Inflammabilité: Ininflammable.

Point d'Éclair: (°F, °C, PMCC) Aucun.

Température D'auto-ignition: (°F, °C): Non applicable.

Sensibilité à la décharge statique: Non applicable.

Sensibilité à l'impact mécanique: Non applicable.

Moyens d'Extinction: Bruine d'eau, mousse d'alcool et poudre extinctrice.

Produits de Combustion Dangereux: Oxydes de carbone et azote.

Procédures spéciales d'extinction de feu: Évacuer le personnel dans un endroit sécuritaire. Garder les contenants frais avec des jets d'eau. Éviter de respirer les produits de décomposition. Porter des masques respiratoires autonomes et une combinaison complète pour le corps.

SECTION 6 – MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENTS ACCIDENTELS

Précautions individuelles

Éviter tout contact direct.

Porter des vêtements à manches longues, des gants et des lunettes de protection pour éviter tout contact avec la peau et les yeux.

Garder éloigné toute personne du déversement.

Le produit déversé peut rendre les surfaces glissantes.

Procédure en cas de fuite et de déversement: Respecter les recommandations de protection individuelle. Aérer les lieux si l'odeur devient inconfortable.

Récupérer afin d'en disposer. Les petits dégâts peuvent être absorbés avec une vadrouille ou un aspirateur à liquide. Pour les gros déversements, fournir ou créer un lieu de confinement pour éviter la dispersion. Éviter les déversements de s'écouler dans les égouts. Les déversements confinés peuvent être pompés, entreposer dans des barils étanches compatibles pour réutilisation ou élimination. Respecter toutes les recommandations concernant l'équipement de protection personnelle.

Précautions pour l'environnement

Éviter que tout déversement ne se rende dans les égouts fluviaux et municipaux ainsi que les voies d'eau.

SECTION 7 – MANUTENTION ET STOCKAGE

Manutention

Éviter tout contact direct avec les yeux, la peau et les vêtements. Laver les parties exposées après manipulation. Garder le contenant fermé hermétiquement. Ne pas inhaler directement la brume.

AGITER AVANT L'UTILISATION

Mesures d'entreposage:

Garder Hors de la Portée des Enfants

Température d'entreposage: 10 – 25°C (50 – 80°F)

Éviter le gel. Le produit devrait être conservé dans un endroit frais et sec, à l'abri de l'exposition directe du soleil et à l'écart de produits incompatibles.

Dans des conditions d'entreposage optimal, la durée de vie du produit dans une bouteille jamais ouverte est d'environ 2 à 3 ans à partir de la date de fabrication.

Dans des conditions d'entreposage optimal, la durée de vie du produit résiduel dans une bouteille ouverte préalablement est d'au plus 2 ans à partir de la date de fabrication.

SECTION 8 – CONTRÔLES DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle / Directives Relatives à l'exposition

Valeurs limites d'exposition professionnelle

Ingrédients	Règle	Valeur
Dipropylène glycol Monobutyl éther	N/A	< 3%

Contrôle d'ingénierie: Normalement non requis, si la ventilation est adéquate.

Autre équipement ou vêtements de protection: Douche oculaire, douche et vêtements longs.

Pratiques sécuritaires au travail: Toutes les précautions habituelles doivent être observées en rapport à la manipulation de produits chimiques.

Mesures de protection individuelles

Protection pour les yeux: Porter des lunettes de protection ou une visière.

Protection pour les mains: Porter des gants imperméables (caoutchouc ou nitrile).

Protection pour la peau: Porter des vêtements à manches longues.

Protection respiratoire: Normalement non requis si une bonne ventilation est maintenue. Éviter de respirer directement les vapeurs et la brume.

SECTION 9 – PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

État physique:	Liquide.
Couleur :	Blanc Translucide
Odeur :	Faible
Solubilité dans l'eau:	Soluble (100% dans l'eau)
Point d'ébullition:	100°C / 212°F
Point de congélation:	< -3°C
PH:	8 – 8.5
Densité:	1.02
VOC content (g/l):	0 g/l

SECTION 10 – STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité: Stable

Matériaux incompatibles: Agents oxydants.

Conditions à éviter: Éviter de mettre en contact avec des agents oxydants.

Produits de Décomposition dangereux: Peut créer des oxydes de carbone et de l'azote.

Polymérisation dangereuse: Aucune.

SECTION 11 – DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Exposition prolongée / Répétée:

Yeux: Peut causer une irritation.

Peau: Peut causer une irritation mineure.

Inhalation: N'est reconnu pour causer une irritation des voies respiratoires.

Ingestion: Peut causer la nausée.

Cancérogénicité: Non-Dangereux selon les critères de WHMIS – OSHA. Le produit n'est pas listé par IARC, NTP ou ACGIH.

Effets Tératogène, Mutagène et sur le Système Reproducteur: Aucune donnée disponible.

Toxicité - orale:	LD ₅₀ > 3700 mg/kg (rat)
Toxicité - peau:	LD ₅₀ : > 5330 mg/kg (Lapin)
Toxicité - inhalation:	LC ₅₀ : > 2.04 mg/l (4h /rat)

SECTION 12 – DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité: LC₅₀ (96h, Invertébré) >4500 mg/L (daphné magna).

Persistence et Biodégradabilité: Tous les composés chimiques sont rapidement biodégradables selon l'OECD 301E.

Potentiel de bioaccumulation: N/A

Autres effets néfastes: Aucun connu.

SECTION 13 – DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION DU PRODUIT

Consulter les règlements fédéraux, provinciaux, d'États ou municipaux avant de disposer aux rebuts.

Précautions environnementales:

ATTENTION Éviter que les dégâts et les déversements ne se dirigent vers les égouts municipaux et les plans d'eau à ciel ouvert.

SECTION 14 – INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Numéro UN:	NON CLASSÉ COMME MATIÈRE DANGEREUSE
Nom officiel d'expédition UN:	
Classification du Danger:	
Groupe d'emballage:	

T.M.D. Canadien: Non Règlementé.

Département du Transport U.S. (Route et train): Non Règlementé.

Transport de l'eau IMO: Non Règlementé.

Transport aérien IATA: Non Règlementé.

Transport chauffé requis au besoin. Garder à l'abri du gel.

Contenants pour le transport:

Baril de polyéthylène

Chaudière et/ou bouteille de polyéthylène

SECTION 15 – INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

Réglementation Relative à la Sécurité, la Santé et l'Environnement Applicable au produit.

Classification SIMDUT: Non réglementé.

Liste des Règles Environnementales:

Loi sur le Contrôle des Substances Toxiques (TSCA): tous les ingrédients apparaissent sur la Liste des Substances Chimiques.

Liste Canadienne des Substances Non-Domestiques (NDSL): Tous les ingrédients sont listés.

SARA: Section 313 (Toxic Chemical Release Reporting) 40 CFR 372 – Aucun ingrédient n'est listé.

SECTION 16 – AUTRES INFORMATIONS

Date de préparation: 5 septembre 2016

Version: 1.0

Préparé par: LES ADHÉSIFS PROMA INC

AVIS : Limite de la Responsabilité.

Puisque la manipulation, l'utilisation et les conditions d'utilisation de ce produit par l'utilisateur sont hors de notre contrôle, aucune garantie, expresse ou sous entendue, incluant et sans limitation à la pertinence de vente pour usage personnel, n'est faite sur ce produit. L'utilisateur assume tous les risques d'utilisation et de manipulation, en accord ou pas avec les directives et suggestions du fabricant. Le vendeur ne sera pas responsable envers l'acheteur ou toute autre personne, pour les pertes ou dommages directs ou indirects suite à l'utilisation du produit, pour bris de quelque garantie ou pour n'importe quelle autre cause; la responsabilité directe contre le vendeur se limitant au remplacement ou la réparation du produit défectueux.